

LE FABIENNOIS

Municipalité de Saint-Fabien

septembre / octobre 2024

Info-travaux - Réfection de la 7^e Avenue

Les travaux de réfection de la 7^e Avenue ont commencé à la mi-août et devraient se poursuivre jusqu'aux premières neiges.

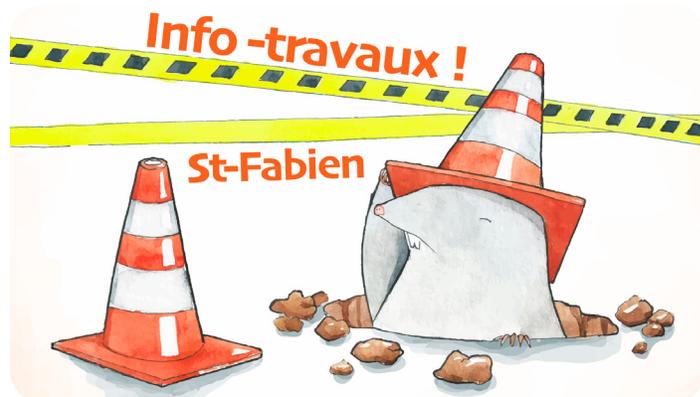
La première étape consistait à installer et raccorder le système temporaire d'approvisionnement en eau des résidences situées le long de la 7^e Avenue.

La section comprise entre la 1^{re} Rue et la ruelle Caron est déjà en cours de réalisation : l'asphalte a été entièrement retirée sur cette portion de route le 21 août. La section comprise entre la ruelle Caron et le pont de la rivière du Sud-Ouest sera quant à elle réalisée dans un deuxième temps, dépendamment de l'avancée des travaux sur la première section.

La circulation des véhicules sur la 7^e demeurera possible, mais lorsque la machinerie travaillera à hauteur du stationnement de votre résidence, vous serez invités à déplacer votre véhicule pour éviter qu'il reste coincé chez vous. À cet effet, notez que les stationnements de la bibliothèque Jovette-Bernier, du bureau municipal, du Pavillon des loisirs et du terrain de balle (près de la cabane) seront à votre disposition. Selon ce qui est le plus pratique pour vous, le stationnement de l'église pourra aussi être utilisé. Nous remercions d'ailleurs la Fabrique pour sa collaboration !

De plus, comme il sera complexe pour les camions de collecte de matières résiduelles de circuler sur la 7^e Avenue à certains moments, les bacs seront transportés à un seul et même endroit en temps opportun. Pour les citoyens touchés, la seule action à faire sera de bien identifier chacun de leurs bacs à l'aide de l'adresse de leur domicile. Des pochettes autocollantes et résistantes à l'eau seront fournies par la Municipalité pour identifier les bacs. Vous n'aurez qu'à y glisser vos fiches d'adresse et en coller une sur chacun de vos bacs. Ces pochettes vous seront livrées à domicile, mais vous pourrez aussi vous en procurer au bureau municipal s'il vous en manque.

Pour toute question, contactez-nous au 418.869.2950. *Merci de votre collaboration!*



Balises d'hiver

Nous demandons aux citoyens qui installent habituellement des balises destinées à guider les opérateurs de souffleuses de veiller à ce qu'elles soient bien à l'intérieur des limites de leur terrain

et non sur l'emprise de la rue. En plus de nuire au travail des employés lors des opérations de déneigement, ces balises peuvent causer des dommages aux équipements municipaux. *Merci !*

Embellissement de notre milieu de vie

Le saviez-vous ? Le règlement **no 388** sur les nuisances stipule qu'il est interdit de «laisser, de déposer ou de jeter des branches mortes, des débris de démolition, des pneus, de la ferraille, des déchets, du papier, des bouteilles vides, de la vitre ou des substances nauséabondes sur ou dans tout immeuble de la municipalité», autant sur les **terrains privés** que sur les terrains municipaux.

Pour une personne physique, la première infraction est passible d'une amende **minimale** de 50\$; pour une récidive, l'amende **minimale** est de 200\$.

Ce règlement a pour but de faire de notre milieu de vie un endroit agréable pour toutes et tous, mais aussi de limiter le plus possible les effets néfastes sur l'environnement (par la contamination des sols par exemple).

De plus, les récentes consultations publiques ont toutes permis de constater à quel point il était important pour les *Fabiennois.e.s* d'améliorer la qualité de l'environnement, autant sur le plan visuel que sur le plan écologique. Nous avons la chance d'occuper un magnifique territoire, faisons de notre mieux pour le garder dans le meilleur état possible.

Merci de contribuer à faire de St-Fabien un lieu agréable, sain et beau !

Ramonage des cheminées

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année pour limiter les risques d'incendie.

Au moins deux compagnies offrent maintenant le

service de ramonage.

Contactez-les pour prendre rendez-vous !

Ramonage Frédéric Pilote : 418.860.2100

Ramonage BSL : 418.725.9561

Collecte des gros rebuts : 30 septembre 2024

La collecte des gros rebuts se tiendra le **30 septembre 2024**. Vous êtes donc invités à déposer vos gros rebuts le long de la voie publique **au plus tard le 29 septembre**.

Il est aussi très important de tenir compte de la liste des rebuts acceptés ou refusés : les rebuts

qui ne sont pas acceptés seront laissés sur place. Un maximum de 3 mètres cubes de rebuts est accepté par foyer.

Pour savoir où déposer les matières qui ne seront pas ramassées lors de la collecte des gros rebuts, consultez **www.infobac.ca**

Matières acceptées	Matières refusées
Matelas, futon ; Mobilier inutilisable ; Caoutchouc, caoutchouc mousse ; Tapis, prélat et tuiles ; Douche ; Toile (de piscine ou autre), attachée en ballot ; Sacs de moulée (plusieurs sacs insérés dans un) ; Balançoires démontées, bassin de jardin ; Électroménagers sans réfrigération.	Débris de construction et de démolition ; Résidus verts ; Pneus et pièces automobiles ; Résidus commerciaux, industriels ou agricoles ; Matières contaminées ou dangereuses ; Électroménagers avec réfrigération (frigo, congélateur, refroidisseur d'eau) ; Bonbonne de propane ; Produits électroniques.

Chronique du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, je voudrais remercier nos résidents de la 7^e Avenue pour leur patience et leur compréhension, mais aussi tous les gens de St-Fabien. Ces travaux vont grandement améliorer la qualité de notre village. Merci à notre entrepreneur Bourgoïn et Dickner : on met toute notre confiance en vos services. Merci aussi à nos deux firmes de surveillance de travaux : Tetrattech et Englobe.



En deuxième lieu, nos travaux du Vieux Théâtre vont commencer bientôt. Ce projet aussi est un grand plus pour la vitalité de notre village. On ne pouvait pas passer à côté de cette opportunité : le projet est subventionné à 90% par nos deux paliers de gouvernement. C'est d'ailleurs un tour de force de la part de vos élus municipaux, qui ont travaillé très fort là-dessus, de maintenir la mise de fonds de départ de la Municipalité malgré l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux. Merci à nos deux députés, Maïté Blanchette Vézina et Maxime Blanchette Joncas, pour leur aide précieuse dans ce dossier. Soyons fiers, gens de St-Fabien, de ce grand projet, et soyez assurés qu'on travaille fort pour le garder dans les coûts estimés. Merci à notre entrepreneur, Construction Albert, et merci aux firmes de surveillance. Un merci tout particulier aussi aux membres du comité du Vieux Théâtre : vos grands efforts ont porté fruit.

En troisième lieu, j'aimerais sensibiliser les gens de St-Fabien à la propreté de nos terrains et de nos maisons : plusieurs plaintes circulent à cet effet et nous ne souhaitons pas en venir à donner des constats d'infraction. Soyons vigilants par rapport à la propreté de nos terrains et démontrons notre fierté fabiennoise.

Enfin, vous devez tous le savoir, on s'est battu très fort pour sauver notre point de service Desjardins, en vain. Ne croyez pas que nous sommes heureux de cette conclusion, mais il y a des choses qu'on ne peut pas contrôler. En conséquence, nous avons de beaux locaux à louer. Ce serait vraiment plaisant pour la communauté de trouver une utilité agréable à ces locaux. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Gens de St-Fabien, merci à vous tous. Je suis toujours aussi fier d'être votre maire.

Mario Beauchesne, maire

Installation des abris d'auto temporaires

Les abris d'auto peuvent être installés dès le **1^{er} octobre**. Tout abri d'hiver doit être construit de plastique, de toile tissée ou de panneaux peints démontables. Le règlement stipule en outre que :

- 1) L'abri d'hiver est permis dans toutes les cours ;
- 2) L'abri d'hiver pour un véhicule routier doit être situé dans l'allée d'accès à l'aire de stationnement;

3) L'abri d'hiver doit être implanté à une distance minimale de 2 mètres d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou à deux mètres de l'emprise de la rue lorsqu'il n'y a ni trottoir ni bordure de rue. À l'extérieur du périmètre d'urbanisation, cette distance minimale doit être de 5 mètres ;

4) La hauteur maximale de l'abri d'hiver est de 4 mètres.

Merci de votre collaboration !

Lire, c'est s'ouvrir sur le monde...

Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier



Bibliothèque Jovette-Bernier

aux heures d'ouverture ou rendez-vous en ligne à www.reseaubibliobsl.qc.ca

Être membre du **Réseau Biblio**, c'est bénéficier d'une foule de services. Non seulement vous pourrez emprunter des livres dans tout le réseau (près de 100 bibliothèques municipales à travers tout le Bas-Saint-Laurent), mais vous aurez accès à l'ensemble des services en ligne : livres numériques et audionumériques, magazines numériques (dont par exemple *Protégez-vous*), sans parler de la plateforme *Toutapprendre*, qui donne accès gratuitement à plus de 800 cours touchant toutes sortes de domaines. Bref, il y a vraiment beaucoup à découvrir !

Notez qu'il est toujours possible de réserver ou commander des livres en personne, par téléphone ou par courriel : 418 869-2602 (sur les heures d'ouverture) ou fabien@crsbp.net Bonne lecture !

*L'enseigne lumineuse de la Bibliothèque est allumée ? C'est que la responsable est présente et peut vous prêter des livres, même en dehors des heures d'ouverture habituelles. Profitez-en !

À partir du jeudi 19 septembre, la biblio ouvrira de 15h à 18h : c'est bien sûr ouvert à toutes et à tous, **mais on attend spécialement les ados !!

Samedis conte et brico !
Les ateliers se déroulent de 10h à 11h, tous les samedis. Parents et enfants sont donc invités à passer un doux moment à la Bibliothèque en participant à l'atelier animé par Nicole Lévesque. Pas besoin de s'inscrire et c'est gratuit !

Robotique et jeux de société

Le matériel de robotique acquis pour la Bibliothèque peut être utilisé sur place par les jeunes usagers tous les samedis matins. Si ce n'est déjà fait, venez le découvrir : il y a une foule de possibilités !

De plus, la Bibliothèque possède maintenant une très belle collection de jeux de société qu'il est possible d'emprunter. C'est une belle façon de découvrir de nouveaux jeux sans se ruiner.

Enfin, des casse-têtes seront mis à disposition des usagers. Passez faire un tour !

Après-midis musicaux à la Biblio

Restez aux aguets, parce que des après-midis musicaux sont en cours de préparation à la Bibliothèque ! Les dates ne sont pas encore fixées, mais le trio formé par Jean-Claude Voyer, François Dufresne et Vital Mimeault devrait vous inviter sous peu à venir les entendre. Si vous aviez raté leur première performance, ce sera l'occasion de vous reprendre !

Parution d'un livre sur St-Fabien-sur-Mer

Très attendu après plusieurs années de recherches et de labeurs, Ghislaine Jean et Lorenzo Montminy viennent enfin de faire paraître leur ouvrage racontant l'histoire de Saint-Fabien-sur-Mer, lieu de villégiature d'une rare beauté.

Le livre explique l'évolution des lieux dans le temps, présentent ses personnages mythiques, ses récits oubliés, le tout agrémenté bien sûr de plusieurs très belles photos d'époque.

Présenté dans une superbe reliure de 155 pages, le prix de cet ouvrage est de **30\$**.

Il s'agit là d'une occasion unique d'en apprendre davantage sur notre patrimoine collectif local.

Vous pourrez vous en procurer un exemplaire à l'épicerie Co-op de Saint-Fabien ou à la bibliothèque Jovette-Bernier, durant les heures d'ouverture.

Félicitations aux deux auteurs pour cette belle réalisation et pour leur grande détermination !



Journées de la Culture - Fabriquez un zine !

Qu'ont en commun le zine, le cordel, le chapbook et la littérature de colportage ?

Cela pique votre curiosité? Hélène Francoeur vous dévoilera la réponse lors d'un atelier-découverte au cours duquel vous fabriquerez un zine. Matériaux et notes de cours fournis.

L'activité est gratuite, l'inscription obligatoire au 418-869-2602, maximum 10 personnes.

Samedi, 28 septembre 2024, de 13h30 à 15h30, à la Bibliothèque Jovette-Bernier de St-Fabien.



Soirée country au Pavillon des loisirs !

Le duo country Francine et Éric sera à nouveau de passage à Saint-Fabien le **5 octobre à 19h30**, à la salle Desjardins du Pavillon des loisirs.

Les billets sont vendus au prix de **10\$** et les profits seront remis au projet de Centre d'entraide

et de bénévolat de Saint-Fabien, piloté par le maire, Mario Beauchesne.

Pour réserver vos billets, contactez Mario Beauchesne au 418 318-1042. Des billets seront aussi vendus à l'entrée. Bienvenue à tous!

Saint-Fabien aura bientôt son skateparc

Le parc municipal situé à côté du HLM fera l'objet d'une refonte complète avec la restauration du terrain de tennis en 2025, l'aménagement d'un skateparc en béton en 2026 et l'installation de modules de jeux pour enfants flambants

neufs en 2027. Ce gros projet, d'une valeur totale de 673 523\$, est financé majoritairement par le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Bientôt plus d'infos : restez aux aguets !

Un Fabiennois expose à Rimouski

Denis Larocque exposera à la Galerie d'art Léonard-Parent une série de photographies en très grand format sur le thème de la mer.

Chaque image, accompagnée d'extraits d'une chanson de Jacques Brel, utilise des effets visuels peu communs. Elles sont imprimées sur toile, monochrome façon sépia, et dégagent une atmosphère de temps suspendu.

À l'honneur : des paysages fabiennois, des bateaux hors du temps et l'eau, omniprésente.

À la Galerie d'art Léonard-Parent - 186, avenue de la Cathédrale, du 5 septembre au 11 octobre



© Denis Larocque

St-Fab en musique : félicitations !

Félicitations aux *Loisirs St-Fabien Inc.* pour cette deuxième édition haute en couleur !! C'est pas moins de 1800 festivaliers sur deux jours de spectacles qui se sont réunis sur le site du Pavillon des loisirs. Cette année, un dimanche familial a aussi permis aux petits de participer aux festivités. La Municipalité de Saint-Fabien est très fière d'avoir soutenu financièrement cet événement rassembleur.

Les *Loisirs* tiennent aussi à remercier tous les bénévoles et les commanditaires, sans l'aide desquels tout ça n'aurait pas été possible :

COLT et LES TOURBIÈRES BSB - Construction Technipro BSL - Boulevard Chevrolet - Kanatrac - Municipalité de Saint-Fabien - Desjardins - Fonds de développement rural - Maïté Blanchette Vézina - Maxime Blanchette Joncas - Distribution Carol Roussel - Construction Mario Beauchesne - L'as du camion - Métal du golfe - Finition Expert - Yvan Perreault - Forêt Max et Équipement Lapiere - Construction Bourgoin et Dickner - Megascène - Réfrigération RC - Plomberie Rimouski - Paysagiste Rimouski - Centre de débitage St-Fabien - Ferme Rocaline - Construction Gino D'Astous - Pol-O-Bic - Location PPC - L.S. Bilodeau - Transport Stéphane Ross - Érablière Claude Hammond - Érablière Nicolas Rioux - Bar laitier Au délice - Plomberie JGS - Le coin du cadeau - JMM Pièces d'auto - Multimécanique Plourde - Société coopérative agricole (BMR) - Ébénisterie St-Fabien industriel - Carrossier expert Jacques Lévesque - J.C.O. Malenfant - Ultramar St-Fabien - Construction RJ Bérubé - Ferme Normand Brillant - Rénovation M.C. et fils - Pharmacie Benoît St-Amand - Maison funéraire Jean-Guy Rioux - Transport JMV - Molson - Marché Richelieu - Resto-motel Bon Voyage - Gestion Yannick Dumais



Guide du citoyen

Vous êtes nouveaux à Saint-Fabien ? Procurez-vous le *Guide du citoyen* !

Vous y trouverez une foule d'informations sur les services disponibles dans votre communauté et les différents organismes participant à la vitalité de leur milieu.

Passez au bureau municipal pour vous en procurer une copie papier ou téléchargez-le sur la page d'accueil du site web de la Municipalité : **www.saint-fabien.ca** Et bienvenue chez vous !!

Nouveau : cours d'initiation au yoga

À compter du **30 septembre**, un nouveau service d'initiation au yoga sera offert aux Fabiennois.e.s **les lundis soirs à 18h45 au Pavillon des loisirs**.

Les séances seront guidées de façon sécuritaire et adaptée par *Coralie Morissette*, professeure de yoga thérapeutique, technologue en physiothérapie et ostéopathe de formation. Pour s'inscrire ou pour toutes autres informations, rejoignez *Coralie* par courriel à **cora.namasteo@outlook.com** ou par téléphone au **418-955-2246**.

Au plaisir de vous voir sur le tapis !



© Coralie Morissette

Danse en ligne

Des cours de danse en ligne seront offerts par *Nicole Marquis* **du 19 septembre au 21 novembre** au Pavillon des loisirs. Les **débutants** pourront se présenter à **18h30** ; les plus **avancés** seront quant à eux attendus à **19h30**. La session comporte **10 cours** et les coûts d'inscription sont fixés à **75\$**.

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, contactez *Nicole Marquis* au **418.736.5555**

Zumba !

Mélissa Sue Huard offre encore une fois cette année des cours de Zumba au Pavillon des loisirs! Les cours débutent le **24 septembre à 18h45**. Les coûts d'inscription sont de **70\$ pour 10 semaines**.

Pour vous inscrire, contactez *Mélissa* via sa page Facebook *@Zumba avec Melissa S.H.* ou par courriel à **miloo27@hotmail.com**

L'Association forestière déménage ici !

L'Association forestière bas-laurentienne (AFBL) a emménagé dans ses nouveaux locaux (l'ancien bureau municipal) à la fin août!

Depuis 2009, l'organisme a été successivement hébergé à St-Alexandre-de-Kamouraska, à St-Antonin, et à Rimouski depuis 2021. Étant donné la croissance de l'organisme et la multiplication de ses activités, l'AFBL cherchait un emplacement plus grand et mieux adapté à ses besoins.



« St-Fabien était l'endroit tout indiqué pour accueillir l'Association forestière bas-laurentienne. C'est un emplacement central sur le territoire et l'intérêt pour la forêt y est bien présent dans la communauté. Nos nouveaux locaux nous permettront d'avoir plus d'espace pour y installer nos bureaux et pour ranger tout le matériel des animations. De plus, 2 de nos 4 employés demeurent déjà à St-Fabien.» explique *Claudia Parent*, directrice de l'AFBL.

À propos de l'AFBL

L'Association forestière bas-laurentienne a pour mission d'éduquer les jeunes et de sensibiliser le grand public à l'importance sociale, environnementale, économique et culturelle de la forêt, ainsi qu'à son développement durable.

Tout au long de l'année, l'équipe de l'AFBL parcourt le Bas-St-Laurent afin d'y animer différents ateliers sur la forêt auprès des jeunes et du grand public.

C'est également l'AFBL qui assure la gestion du «Mois de l'arbre et des forêts», conjointement avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, durant le mois de mai pour tout le Bas-St-Laurent. L'AFBL est le seul organisme régional dédié à la promotion du milieu forestier (aménagement, exploitation, conservation, éducation).

Apprenez-en plus en visitant le site web : www.afbl.info

ou la page Facebook de l'organisme : [@associationforetbsl](https://www.facebook.com/associationforetbsl)

Le Marché de Noël de retour en novembre!

Bonne nouvelle : le Marché de Noël du Club optimiste, organisé en collaboration avec *Les Loisirs St-Fabien*, sera de retour le **17 novembre 2024 de 10h à 15h au Pavillon des loisirs ! Les artisans qui souhaitent exposer et vendre leurs créations sont invités à réserver leur place auprès de Nancy Dubé, la nouvelle coordonnatrice du Marché, au 418.869.3507.**

La priorité sera accordée aux résidents de Saint-Fabien, comme lors des éditions précédentes.

Invitation du Club de patinage artistique

Une nouvelle saison de patinage s'en vient ! Dimanche **6 octobre** de 9h à 10 h, c'est d'ailleurs la porte ouverte du CPA St-Fabien (essai gratuit) et l'inscription.

Que ce soit pour apprendre à patiner pour le plaisir, exceller en patinage artistique ou pour solidifier tes bases au hockey, nous t'invitons à venir patiner avec nous à l'Aréna de Saint-Fabien.

Pour plus de renseignements, n'hésite pas à entrer en contact avec la présidente du Club, *Mélissa Bouchard*, via Messenger ou par courriel à :

cpast_fabien@outlook.fr

Bienvenue à toutes et à tous et au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer!

Le conseil d'administration du CPA St-Fabien et ses entraîneuses et entraîneurs

P.S. Casque homologué CSA obligatoire (style hockey) pour les *Patinage plus*

Échos du conseil*

Juin

Il est résolu :

- d'attendre la tenue de l'assemblée générale extraordinaire et ses conclusions avant d'autoriser Mario Beauchesne, maire, et monsieur Yves Galbrand, directeur général, à signer la demande de résiliation du bail du point de service Desjardins de St-Fabien ;
- que le conseil municipal autorise le comité de citoyens pour la sauvegarde du point de service Desjardins de St-Fabien une dépense maximale de 250\$ au magasin COOP de St-Fabien pour le rassemblement du dimanche 9 juin 2024 ;
- d'accorder une aide financière de 750\$ au Club sportif des murailles pour 2024 ;
- d'accepter la soumission MSR240063 de CIMCO pour des travaux sur les globes valves du système de refroidissement du Pavillon des loisirs au montant de 570\$ plus taxes ;
- d'accepter la soumission DG240047 de CIMCO pour la maintenance corrective sur le réseau d'eau de l'unité Guntner du système de refroidissement du Pavillon des loisirs au montant de 7829,13\$ plus taxes ;
- d'accepter la soumission DG230364 de CIMCO pour un moteur électrique destiné à la pompe à saumure nécessaire en cas de bris du système de refroidissement du Pavillon des loisirs au montant de 3819,24\$ plus taxes ;
- d'accepter la soumission DG230293 de CIMCO pour l'entente de service de 1 an pour l'ouverture et la fermeture du système de refroidissement du Pavillon des loisirs au montant de 11 740,11\$ plus taxes ;
- d'autoriser le passage de la randonnée J. Pelletier sur le territoire de la municipalité de Saint-Fabien;
- d'accorder le contrat pour effectuer les travaux de réfection d'un ponceau existant sur la route Ladrière à Construction RJ Bérubé Inc. au montant de 768 861,02\$ taxes incluses, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt 571-R par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation du Québec ;
- d'accorder le contrat pour effectuer la surveillance complète des travaux de réfection d'un ponceau existant sur la route Ladrière à Tetrattech au montant de 59 400\$ plus taxes, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt 571-

Page 10

Prochaines séances du Conseil :
7 octobre,
4 novembre à 19h30

- R par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation du Québec ;
- d'adopter le règlement 571-R – Règlement décrétant une dépense maximale de 884 600 \$ et un emprunt de 884 600 \$ couvrant cette dépense pour effectuer les travaux de réfection d'un ponceau existant sur la route Ladrière ;
- d'accorder le contrat pour effectuer les travaux de réfection des services sur la 7^e Avenue à Excavation Bourgoin Dickner Inc. au montant de 4 880 370,27\$ taxes incluses, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt 572-R par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation du Québec ;
- d'accorder le contrat pour effectuer la surveillance complète des travaux de réfection des services sur la 7^e avenue à Tetrattech Inc. au montant de 195 762,18\$ taxes incluses, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt 572-R par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation du Québec ;
- d'adopter le règlement 572-R – Règlement décrétant une dépense maximale de 5 323 230 \$ et un emprunt de 5 323 230 \$ couvrant cette dépense pour effectuer les travaux de réfection des services sur la 7^e avenue ;
- d'accorder le contrat pour l'automatisation de l'usine de filtration à l'entreprise Les services JFL au montant de 5975\$ plus taxes ;
- d'accorder le contrat pour terminer les travaux d'amélioration de l'usine d'eau potable à Tetrattech au montant de 18 555\$ plus taxes ;
- d'accorder le contrat pour la mise à niveau de l'usine de filtration à Gaétan Bolduc et associés au montant de 8700\$ plus taxes ;
- d'accorder le contrat à la firme Tetrattech pour le mandat d'assistance à la TECQ au montant de 3000\$ plus taxes ;
- que le Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2024-004 (3 869 564 du cadastre du Québec, rue du Parc), en vertu du règlement concernant les dérogations mineures #476 ayant pour but de permettre la construction d'un 5^e bâtiment accessoire, contrairement à l'article 6.4.6 du règlement de zonage #476 de la Municipalité qui

*Pour consulter les procès-verbaux dans leur intégralité, faites un tour sur le site web de la Municipalité ! Il ne s'agit ici en effet que d'une sélection de faits saillants.

n'autorise que 2 bâtiments accessoires ;

- que le Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2024-005 (3 869 294 et 3 869 059 du cadastre du Québec 286, Rang 1 Ouest), en vertu du règlement concernant les dérogations mineures #476 ayant pour but de rendre le garage conforme, car la marge de recul avant est de 4,94m alors qu'elle devrait être de 6m, conformément à la grille de spécification du règlement de zonage #476 de la Municipalité ;
- d'adopter et de déposer l'ensemble des documents en lien avec la Politique familiale de la municipalité de Saint-Fabien au ministère de la Famille.

Juillet

Il est résolu :

- de transférer à CMitis l'adjudication des lots 3 869 607 et 3 869 970 du cadastre du Québec (l'ancien Manoir) pour un montant de 27 000\$ – CMitis souhaite rénover le bâtiment pour en faire des logements abordables ;
- d'accepter la soumission d'Alarme 418 pour raccorder les 2 compresseurs au système d'alarme du Pavillon des loisirs au coût de 2189,81\$ plus taxes ;
- d'adopter le budget de l'OHRN pour le HLM de Saint-Fabien et de couvrir 10% du déficit prévu soit 8363,10\$;
- d'accorder une subvention aux Loisirs St-Fabien de 2240\$ pour couvrir le salaire de la coordonnatrice du Camp de jour pour l'été 2024 ;
- d'autoriser Mario Beauchesne, maire, et Yves Galbrand, directeur général, de signer les documents pour les emprunts temporaires pour les règlements 570-R, 571-R et 572-R ;
- de donner le mandat à Colt d'exécuter l'ordonnance de nettoyage sur les lots 3 869 776 et 3 868 711 du cadastre du Québec ;
- d'accorder le contrat de contrôle de qualité des matériaux pour les travaux de réfection des services sur la 7^e Avenue à Englobe pour un montant de 149 841,17\$ plus taxes ;
- que le Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2024-006 (4 146 000 du cadastre du Québec, chemin privé 1, Lac-des-Joncs) en vertu du règlement concernant les dérogations mineures #476, ayant pour but de rendre conforme la remise qui s'y trouve, soit une remise de 4,88m de largeur par 3,66m de profondeur avec une an-

nexe de 2m de largeur par 4,27m de profondeur. La remise construite sans permis a été implantée sur un terrain vacant, contrairement à l'article 6.1.2 du règlement de zonage #476 qui stipule qu'il doit y avoir un bâtiment principal sur un terrain pour autoriser la construction d'une remise.

Août

Il est résolu :

- d'accepter la proposition de résiliation du bail de la Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest datée du 31 juillet pour le local du 20, 7^e Avenue à Saint-Fabien suite à une visite avec les représentants de la Caisse et de la Municipalité pour faire l'état des lieux ;
- d'accepter l'offre de service de François Parent pour le déneigement des entrées du 20 et du 30, 7^e Avenue au montant de 100\$ par mois du 1^{er} novembre au 30 avril 2025 ;
- d'accepter le contrat de service avec Planitaxe (Ethier avocats Inc.) pour la récupération de la TVQ non récupérée au coût de 35% des montants récupérés ;
- de faire l'acquisition de la plateforme Munys de l'ADMQ au montant de 405\$ plus taxes ;
- de permettre l'utilisation gratuite de la salle du Pavillon des loisirs pour l'activité VIACTIVE du 4 septembre 2024 au 30 avril 2025 ;
- d'approuver le dépôt du projet « Un parc multisport intergénérationnel pour la population de Saint-Fabien » dans l'enveloppe Vitalisation de la MRC Rimouski-Neigette pour un montant de 100 000\$ (450 927\$ fournis par le PAFIRSPA – contribution de 82 596,55\$ de la Municipalité);
- d'appuyer le projet « Rénovation du Vieux Théâtre et achat d'équipement » déposé par la Corporation du Vieux Théâtre de Saint-Fabien dans l'enveloppe Vitalisation de la MRC de Rimouski-Neigette ;
- d'approuver le dépôt du projet « Une bibliothèque au cœur du village » dans l'enveloppe Vitalisation de la MRC Rimouski-Neigette pour un montant total de 69010 \$ (contribution de 3217\$ de la Municipalité);
- d'approuver le dépôt du projet « Ressourcerie Saint-Fabien » dans l'enveloppe Vitalisation de la MRC Rimouski-Neigette pour un montant total de 21000\$ (contribution de 2500\$ de la Municipalité);

Échos du conseil (suite)

- d'appuyer le projet « Villages animés et le p'tit marché multiculturel » déposé par l'organisme Festibus dans l'enveloppe Vitalisation de la MRC de Rimouski-Neigette ;
- d'appuyer le projet « Modernisation de l'affichage » déposé par le magasin COOP de Saint-Fabien dans l'enveloppe Vitalisation de la MRC de Rimouski-Neigette ;
- de féliciter Benoît St-Amand pour les rénovations de la pharmacie de Saint-Fabien ;
- d'autoriser Mario Beauchesne, maire, et Yves Galbrand, directeur général, à signer l'avenant No 1 pour les travaux de la route Ladrière ;
- d'accepter la demande d'exécution de travaux 2000-2939484 de TELUS au montant de 14 268,52\$ plus taxes pour le déplacement des fils durant les travaux de la 7^e Avenue ;
- d'accepter la demande de dérogation mineure 2024-007 (3 868 951 du cadastre du Québec 12, 7e Avenue) en vertu du règlement concernant les dérogations mineures #476, ayant pour but de rendre conforme la construction d'une clôture le long de la ligne latérale droite d'une hauteur de 3.66 mètres, contrairement à l'article 10.8 du règlement de zonage #476 de la Municipalité qui exige 2 mètres de hauteur en respectant les conditions suivantes : La clôture devra être appuyée sur le muret de béton existant; La clôture ne pourra être plus haute que 3.66m; La clôture devra être composée de bois uniquement; Le muret existant ne pourra pas être modifié d'aucune manière ;
- d'adopter le Règlement no 573-P1 - 1^{er} projet de règlement modifiant le règlement de zonage 476 pour la municipalité de Saint-Fabien afin de modifier les hauteurs de bâtiment principal dans certaines zones (à la mer)

École de karaté Kyokushin

Les cours de karaté dispensés par Senseï Louis-Philip D'Astous ont repris **au gymnase de l'école l'Écho-des-Montagnes !** Les cours ont lieu deux fois par semaine, les mardis et vendredis, toujours à 19h. Les personnes qui souhaitent s'initier à ce très beau sport ou qui voudraient en apprendre davantage sur les conditions, les coûts, les modalités d'inscription, les horaires ou le programme peuvent simplement se présenter quelques minutes avant le début des cours. Il sera aussi bien sûr possible de rencontrer Senseï Louis-Philip, qui pratique et enseigne le karaté depuis de nombreuses années ! À noter aussi que l'école est membre de la Fédération internationale de karaté (IFK Kyokushin). *Bienvenue à tous !*



Guignolée des médias 2024

Le Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette, en collaboration avec la Fabrique Saint-Fabien, invite les personnes qui souhaitent recevoir un bon de guignolée pour les Fêtes à en faire la demande en téléphonant au **418 869-2818** du **4 au 28 novembre (avant 16h)**. Toute demande faite après la date limite sera **refusée**.

Pour être éligible, vous devez avoir gagné moins de 30 000\$ en 2023 si vous êtes une personne seule, ou moins de 40 000\$ si vous êtes en couple.

Page 12

Vous devez aussi fournir une carte d'identité et votre déclaration de revenus 2023 (provinciale ou fédérale). L'avis de cotisation 2023 est accepté.

Si vous avez des enfants, vous devez fournir une attestation d'enfants à charge, de même que le document confirmant une garde partagée (si cette situation vous concerne bien sûr).

Pour toute info supplémentaire, contactez le Centre d'action bénévole au 418 722-7010.

Rappel - taxes municipales

La date limite pour payer le dernier versement des taxes est le **20 septembre 2024**. Si vous payez votre compte en ligne, n'oubliez pas qu'il faut entrer TOUS les chiffres du matricule afin que votre paiement soit bien validé. De plus, si vous recevez plusieurs comptes de taxes, puisqu'un matricule différent est attribué à chacun d'eux, assurez-vous de bien identifier chaque paiement à l'aide du bon matricule. N'additionnez pas les montants de tous vos comptes pour faire un seul gros paiement : notre logiciel ne peut pas répartir le paiement sur tous vos comptes. *Merci !*

La forêt hantée du Havre de la faune

Le Havre de la faune vous invite dans sa FORÊT HANTÉE!

Pour une 3^e année consécutive, le Havre de la faune organisera sa très attendue activité d'Haloween au profit des animaux sauvages les **25 et 26 octobre** prochains.

Ayant connu un énorme succès lors des 2 premières éditions, l'équipe du Havre de la faune revient en force encore cette année avec un nouveau thème, de nouvelles énigmes et un parcours toujours plus époustouflant!

Vous êtes invités à vous aventurer dans leur forêt

hantée à la rencontre des différents personnages mystérieux et à tenter de résoudre les énigmes présentées en chemin.

Les départs se font aux 10 minutes pendant toute la soirée et le parcours est d'une durée d'environ 1h30.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Contactez le Havre de la faune à :

info@havredelafaune.com

Appel ou texto: (418) 896-1101

ou sur Facebook



Photo de l'édition 2023 ! © Le Havre de la faune

Services de maintien à domicile pour aînés

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)

Soutien à domicile et prêt d'équipement

Le CISSS offre des **services de soutien à domicile (SAD)**. La mission du SAD est de permettre à un maximum de personnes de rester dans leur domicile le plus longtemps possible en maximisant leur autonomie, leur bien-être, ainsi que celui des personnes proches aidantes.

Pour bénéficier de ces services, votre demande doit d'abord être évaluée. Vous pourriez par exemple bénéficier, à votre domicile, de soins professionnels (soins infirmiers, médicaux, palliatifs, gériatriques, etc.) ou de services d'aide à la vie quotidienne (hygiène, médication, etc.)

Ces services peuvent aussi être offerts aux adultes de 18 ans et + vivant avec un han-

dicap physique ou mental ou encore qui sont confrontés à une incapacité temporaire (suite à une chirurgie par exemple).

Un service de **prêt d'équipement** est en outre offert par le CISSS et pourrait vous permettre de demeurer plus longtemps chez vous (marchette, canne, lit, etc.)

Vous êtes un proche aidant ? Le CISSS vous offre un répit en prenant le relais auprès de votre proche !

Ces services peuvent être offerts en collaboration avec les partenaires du CISSS. Pour faire une demande de service ou d'évaluation, téléphonez à l'AAOR (Accueil, Analyse, Orientation et Référence) au **1.833.422.2267**.

Chèques emploi-service (CISSS)

Vous avez besoin d'aide pour effectuer certaines activités de votre quotidien et vous connaissez quelqu'un qui pourrait vous aider ? Vous êtes peut-être admissible au Programme chèques emploi-service. Communiquez avec l'AAOR au **1.833.422.2267**.

Coup de main à domicile

Le saviez-vous ? L'organisme *Coup de main à domicile* pourrait vous aider à demeurer chez vous plus longtemps ! Une panoplie de services sont en effet offerts aux aîné.e.s (65 ans et +) en perte progressive d'autonomie. Si vous avez besoin de soutien pour l'entretien ménager, les courses ou les soins d'hygiène par exemple, vous pourriez bénéficier du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD) et ne payer qu'une fraction du coût des services. Si vous avez 70 ans et +, vous pourriez de surcroît avoir droit au *Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés*.

Il est à noter que les services peuvent aussi être offerts aux adultes de 18 ans et + vivant avec un handicap physique ou mental, ou qui sont confrontés à une incapacité temporaire (suite à une chirurgie par exemple).

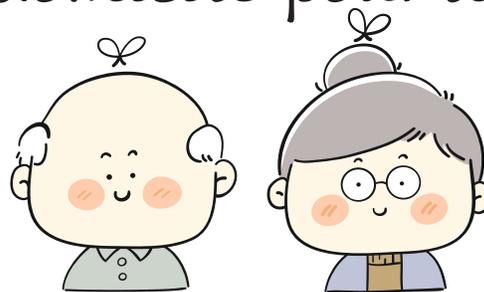
Bref, ça vaut la peine de vérifier votre admissibilité ou de simplement en apprendre plus en téléphonant au **418.722.8097** ou en passant par le site web à :

www.coupdemainadomicile.com

Coup de main à domicile est à la recherche de **préposé.e.s** à domicile pour Saint-Fabien ! Plus d'infos sur le **site web de l'organisme**.

Services de maintien à domicile pour aînés

Centre d'Action bénévole Rimouski-Neigette



Service de popote roulante

Le Centre d'action bénévole offre un service de popote roulante. Ce service consiste à offrir des repas livrés à domicile par des bénévoles. Il est offert aux personnes aînées en perte d'autonomie permanente ou temporaire, aux personnes en

convalescence et aux personnes proches aidantes. Ce service permet de faciliter le maintien à domicile des personnes aînées. Pour vous inscrire ou obtenir plus d'information, contactez la responsable de la popote roulante au **581.246.6352**.

Service d'accompagnement-transport

Le service d'accompagnement-transport offert par le Centre d'Action bénévole consiste à emmener les gens à leurs rendez-vous médicaux par l'entremise de bénévoles fidèles et prudents qui utilisent leur voiture personnelle. Il vise à aider les personnes en perte d'autonomie permanente ou temporaire. Une référence médicale est requise pour pouvoir être éligible à ce service. Pour vous inscrire en tant que client, pour devenir bénévole, ou pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter la responsable de l'accompagnement-transport au **418.722.7010**.

Service de visite amicale

Le service de visite amicale offert par le Centre d'Action bénévole consiste à jumeler une personne de 65 ans et plus qui vit à domicile avec un/une bénévole de la même municipalité qui lui tiendra compagnie durant environ une heure à toutes les

semaines ou aux deux semaines. Il vise à briser l'isolement social. Pour vous inscrire en tant que client, pour devenir bénévole, ou pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter la responsable des visites amicales au **418.722.7010**.

Service d'accompagnement civique

Le service d'accompagnement civique offert par le Centre d'Action bénévole consiste à transporter et accompagner les personnes de 65 ans et plus à faire leurs courses par l'entremise de bénévoles compréhensifs et prudents qui utilisent leur voiture personnelle. Il vise à aider les personnes en perte d'autonomie permanente ou temporaire à aller faire leurs commissions. Pour vous inscrire en tant que client, pour devenir bénévole, ou pour obtenir plus d'informations, contactez la responsable au **418.722.7010**.

Service d'aide aux impôts

Le Centre d'action bénévole offre aussi de l'aide pour préparer les rapports d'impôts. Pour y avoir accès, vous devez ga-

agner 35 000\$ ou moins si vous êtes seul.e, ou 45 000\$ et moins si vous êtes en couple. Pour info, faites le **418.722.7010**.

Activités régulières du Club des 50 ans et plus

Pétanque intérieure

Quand : **les mardis**
Où : **Pavillon des loisirs**
Heure : **13h à 15h**
Coût : **1\$/membre**
2\$/non-membre

Soirées dansantes*

Quand : **2^e samedi du mois**
Où : **Pavillon des Loisirs**
Heure : **20h à 23h**
Coût : **5\$/membre**
6\$/non-membre

Soirées de cartes

Quand : **les mercredis**
Où : **Pavillon des loisirs**
Heure : **19h à 21h**
Coût : **5\$**

Vous avez le goût de devenir membre du Club des 50 ans et plus ? Contactez Denise Gagnon (418.740.3358), Lucien Fortin (418.318.5142) ou Colombe Jean (418.869.2646). Ça ne coûte que 25\$ pour être membre et vous aurez accès à une foule d'activités !

*Les portes ouvrent dès 19h30 pour ceux qui veulent réviser un peu leurs pas de danse avant le début de la soirée. À noter de plus que la soirée du samedi 12 octobre se déroulera sous le thème du CHAPEAU ! Venez vous amuser avec nous !

Activités spéciales du Club des 50 ans et plus

Gala folklorique

Le dimanche **8 septembre dès 13h** au Pavillon des Loisirs se tiendra le Gala folklorique des 50 ans et plus.

L'inscription des musiciens se fera à partir de 12h30.

Prix d'entrée : **10\$ café, thé et tisane inclus.**

Gratuit pour les moins de 12 ans. Il y aura un comptoir lunch.

Prix de présence et Moitié/Moitié

Pour info Lucien Fortin 418.318.5142 ou Lucette Fortin 418.318.1029

Souper Méchoui

Le samedi **14 septembre dès 17h30** au Pavillon des loisirs se tiendra un souper Méchoui ! (poulet ou porc, pommes de terre, sauce, choix de deux salades ainsi qu'un dessert).

Réservez au plus tard le 8 septembre. La soirée dansante qui suivra à 20h est incluse.

Membres : 32\$

Non-membres : 35\$

Bienvenue à tous !

Pour info Lucien Fortin 418.318.5142 ou Lucette Fortin 418.318.1029

Nouveau : travailleuse de milieu pour aîné.e.s

Vous avez 50 ans et plus ? Vous êtes isolé ? Vous vivez une situation difficile ?

Rosalie Gravel se déplace partout sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette pour venir en aide ou simplement écouter les aîné.e.s qui en ressentent le besoin.

Ses services sont gratuits et confidentiels.

N'hésitez pas à la contacter au **418.896.9931** ou par courriel à **itmavrn@hotmail.com**

Expo agricole 2024

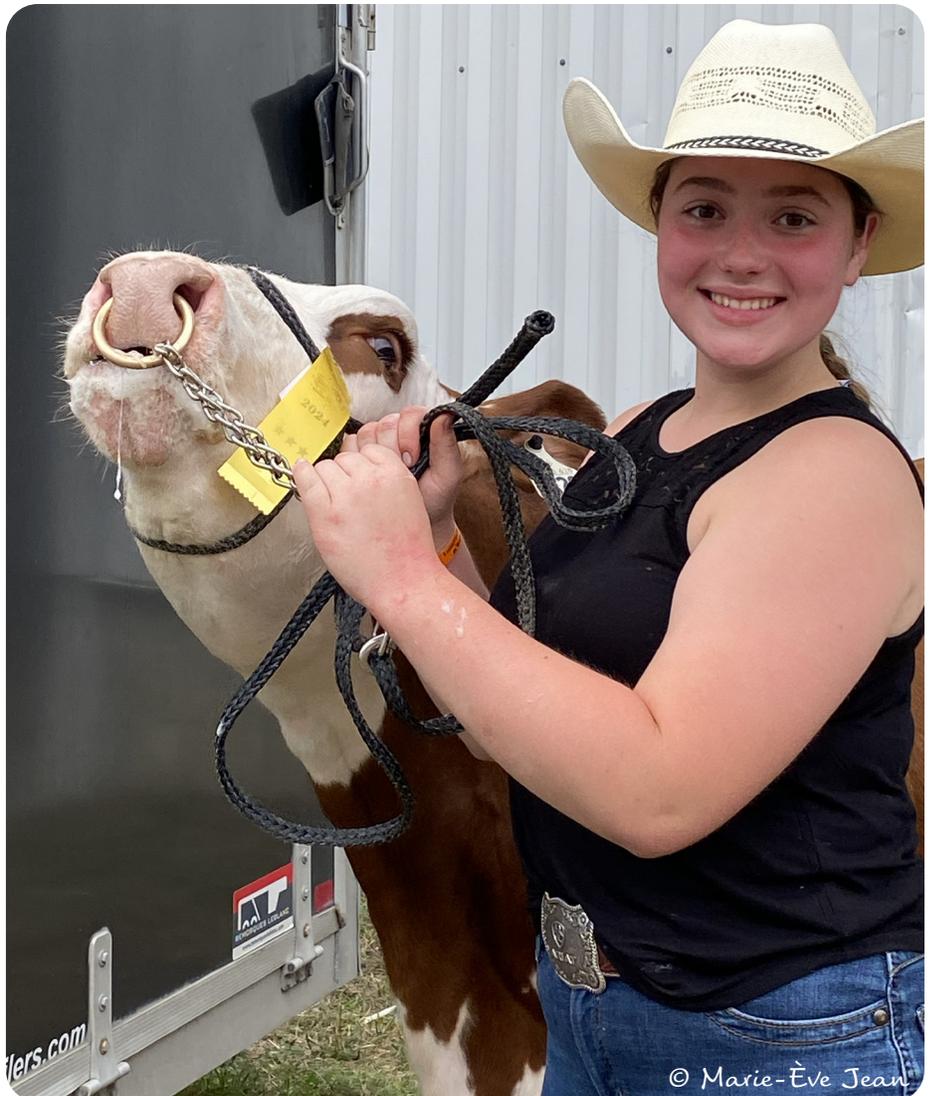
Félicitations aux jeunes exposantes fabiennoises pour leur participation à l'Expo agricole 2024 !

Félicitations à Élyane Jean (en photo!) de la ferme Rocaline, qui a présenté un bovin de boucherie (4^e place).

Félicitations à Dylann et Alex Coulombe Laçacé de la ferme La Croisée, qui ont présenté des bovins laitiers de race Ayrshire et ont reçu plusieurs prix dans la catégorie *Jeunes Ruraux*. La ferme La Croisée a aussi été récipiendaire des troisièmes bannières d'exposant et d'éleveur.

Enfin, félicitations à Sandrine Dupras des Écuries du Pont d'Or, qui présentait un cheval avec Dylann Coulombe Laçacé.

Encore une fois, félicitations à ces jeunes exposantes, fières représentantes de la relève agricole féminine de Saint-Fabien!



Viactive

Depuis 2015, les personnes âgées de 50 ans et plus de la municipalité de Saint-Fabien profitent du programme *Viactive*. Ce programme d'exercices en douceur vise l'amélioration de l'endurance cardiovasculaire et musculaire, la flexibilité et l'équilibre. Tous les exercices peuvent se faire en position assise ou debout.

Les routines, dont les thèmes sont variés, comportent des exercices adaptés et sécuritaires pour la majorité des aîné.e.s autonomes. Ils ont été conçus et validés par des kinésiologues et des spécialistes de l'activité physique.

Inscription : au Pavillon des loisirs le mercredi 4 septembre de 9h30 à 11h

Début des rencontres : mercredi 11 septembre de 9h30 à 11h C'est gratuit !

Courriel : lschmidt1@telus.net Téléphone : 418.869.2869

Louise Schmidt, responsable et animatrice

Ouverture de la patinoire et de la cantine →

La patinoire est déjà prête ! Restez aux aguets pour connaître les plages horaires destinées au patinage ou au hockey libre : elles seront diffusées sur la page Facebook des Loisirs et le calendrier du site web de la Municipalité :

www.saint-fabien.ca

La cantine aussi est ouverte ! Les horaires sont les suivants :

Jeudi - à confirmer

Vendredi - 16h à 19h

Samedi - 11h à 19h

Dimanche - 11h à 19h

Bon appétit !

Porte ouverte au local des Fermières

Vous avez manqué notre expo-vente de juillet ou vous avez tout simplement le goût de venir voir notre local et notre belle installation de métiers à tisser ?

Notre local est ouvert au public **tous les samedis, de 9h30 à 11h30**. Vous pourrez aussi découvrir des produits confectionnés par nos artisanes d'ici, dans notre petit coin aménagé à cet effet.

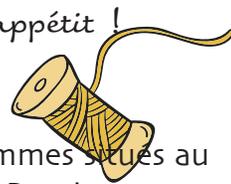
Pourquoi ne pas venir nous voir en rapportant vos

livres à la Bibliothèque ? Nous sommes situés au sous-sol de la bibliothèque Jovette Bernier.

Nous vous invitons à nous suivre sur Facebook (Cercle de Fermières Saint-Fabien) pour mieux connaître nos activités et réalisations.

Au plaisir!

Le conseil d'administration local du Cercle de Fermières Saint-Fabien



Jardins communautaires de St-Fabien

Le saviez-vous ? Les jardiniers des *Jardins communautaires de St-Fabien*, situés sur le site de la *Grange octogonale Adolphe-Gagnon*, sont maintenant constitués en organisme à but non lucratif. Les jardiniers ont même obtenu ce printemps une belle subvention de l'enveloppe *Vitalisation*, ce qui leur a permis d'acheter des outils de jardinage, un beau petit cabanon pour les ranger, de construire des bacs surélevés, etc. Bref, les jardiniers seront bien équipés ! *Félicitations* au comité, et particulièrement à *Jérôme Bellavance* et *Carole Faucher*, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour réaliser ce projet. **On en profite aussi pour rappeler que les légumes récoltés par les jardiniers à la sueur de leur front leur appartiennent. Toutefois, tous les citoyens peuvent cueillir des petits fruits sur les arbustes plantés au nord des jardins.**

Si vous souhaitez vous joindre à cette belle bande de jardiniers et ainsi réserver votre parcelle pour l'an prochain, contactez *Jérôme Bellavance* à jeromebell1@hotmail.com



© Jérôme Bellavance

À conserver ! Menu du resto du Pavillon des loisirs

Grignotines

Pogo	2,75
Palourdes frites	5,75
Rondelles d'oignon	5,75
Bâtonnets de fromage (6)	7,25
Croquettes de poulet (3-6-9)	3,85 6,90
Ailes de poulet (6-12)	8,10
Poulet pop corn	13,50
Fromage nappé de sauce brune	5,15
	4,00

Sandwichs

Fromage grillé	4,75
Fromage grillé/bacon	6,00
Tomates	4,50
Tomates/bacon	5,06
Poulet	6,30
Guédille au poulet	8,00

Hamburgers

Hamburger bacon/laitue/tomate	6,95
Hamburger	5,65
Hamburger garni	6,00
Cheeseburger	6,00
Cheeseburger garni	6,32
Cheeseburger/bacon	7,15
Burger de poulet	6,87

Assiettes

Hot hamburger	Poutine
Bifteck haché	14,08
Club sandwich	14,08
Combo croquettes (6)	16,25
Hot-chicken	12,75
	13,25

Sous-marins

Sous-marin	1/2	7,25	Complet
Sous-marin/frites	8,85	10,25	
Sous-marin/poutine	10,50	12,00	

Hot-dogs

Hot-dog garni	1/2	3,50	Complet
Pain/patates	6,25	8,00	
Pain/patate/poutine	7,00	8,50	
Hot-dog géant garni	9,75	11,50	
Hot-dog géant/poutine			

Brevages

Boisson gazeuse	10 oz	16,02
Café/thé	1,95	2,17
Jus	2,39	2,25
Eau (500ml)	1,74	2,15
Bouillon de poulet	2,15	2,39
Chocolat chaud	2,17	2,39
Gatorade	Prix au comptoir	
Slush Puppie	Prix au comptoir	
Bière, fort et café alcoolisé	Prix au comptoir	

Enfants

Croquettes (3) + frites	6,25
Hamburger + frites	7,25
Hot-dog + frites	5,00
1 pogo + frites	6,00

Frites et poutines

Frites	P	M	G
Frites/sauce	4,00	5,74	8,50
Frites/sauce italienne	6,50	7,98	9,90
Poutine	8,00	11,50	13,20
Poutine pop corn	8,50	11,95	16,14
Poutine garnie	11,25	14,25	18,50
Poutine italienne	9,99	12,50	16,50
Poutine/steak haché	9,99	12,50	16,50
Poutine/saucisse	9,99	12,50	16,50
Galvaude	9,99	12,50	16,50
Poutine/pepperoni	9,99	12,50	16,50
Poutine/bacon	10,25	12,75	17,00
Frites en vrac :			
1 à 2 personnes	6,00		
3 à 4 personnes	7,75		
4 à 6 personnes	9,50		

Divers et extras

Soupe	1,96
Spaghetti	8,75
Spaghetti/frites	9,50
Spaghetti/salade	10,15
Salade de chou 4 oz	2,47
Fromage	3,75
Steak haché	2,00
Sauce 4 oz	2,00
Fromage jaune	1,00

Nos recrues !

Spécial Martine (3 rondelles d'oignon et croquettes + salade + poutine)	13,50
Spécial Loisirs (3 bâtonnets fromage + poulet pop corn + salade + poutine)	14,50



VOTRE LIEN RURAL URBAIN



Possibilité de monter ou descendre à n'importe quelle adresse située sur le circuit. Confirmez au **418 724-5155**.

Départ **Arrivée**

Saint-Fabien • Restomotel Bon Voyage • Bureau municipal	6 h 55 6 h 57	17 h 35 17 h 33
Saint-Eugène-de-Ladrière • Église	7 h 09	17 h 21
Saint-Valérien • Patinoire • Rang 4 - route Ouellet	7 h 22 7 h 31	17 h 08 16 h 59
Centre-ville de Rimouski (Plusieurs arrêts disponibles)	Arrivée 7 h 45	Départ 16 h 45

**INSCRIPTION
GRATUITE**

À partir de
2³⁷\$ / déplacement
1⁶³\$ pour étudiant

RÉSERVATION



transportrn.ca



418-724-5155



cji Conseil jeunesse
intermunicipal
Rimouski-Neigette

La période de recrutement pour les sièges vacants sur le **Conseil Jeunesse Intermunicipal (CJI)** est lancée et se déroulera jusqu'au **12 octobre 2024** !

Le CJI en est à sa 4^e année d'existence. Le mandat des membres est d'une durée de 2 ans.

Les candidat.e.s doivent être âgé.e.s entre 15 et 30 ans et habiter sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette.



L'objectif principal du CJI est de renforcer la participation des jeunes de 15 à 30 ans dans les prises de décisions municipales, mais aussi de mettre en place de plus en plus d'actions **PAR, POUR et AVEC LES JEUNES** sur le territoire.

Pour tous les détails, c'est par ici :
www.cji-rn.com

**MUNICIPALITÉ
DE ST-FABIEN**
 20-A, 7^e Avenue
 Saint-Fabien GoL 2Z0
 418 869-2950
www.saint-fabien.ca
 Page 20

Maire : mairie@saintfabien.net
Direction : direction@saintfabien.net
Infos générales : reception@saintfabien.net
Urbanisme : steeven.boucher@mrc-rn.ca
Communications : communication@saintfabien.net
Loisirs : 418 869-3170 - loisirs@cgocable.ca
Biblio : 418 869-2602 - biblio.fabien@crsbp.net

